97.150

#1054

Mardi Tuesday 3 Novembre November 2026

VOTRE BI-HEBDO DE L'INFO • YOUR TWICE WEEKLY HERALD

0590 27 74 61 | empreintesxm@orange.fr | redaction@le97150.fr | le97150.fr | le97150

4E ÉDITION DU ST MARTIN JAZZ FESTIVAL

DE BONNES NOTES ET DU SWING !



page 05

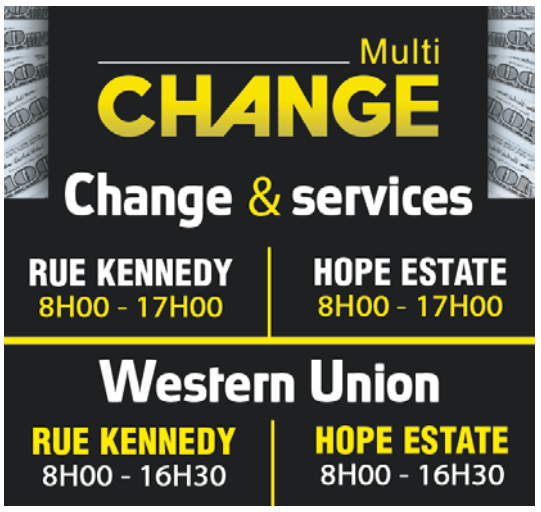
Foncier : retour au droit commun ? page 02

CARIF-OTEF : le flop ! page 02

Stupéfiants : condamnations clémentes page 04











Foncier : retour au droit commun ?

Introduite en 2024 dans les Outre-mer, la loi qui permet de devenir propriétaire d'un terrain après seulement 10 ans d'occupation, contre 30 ans dans l'Hexagone, pourrait bientôt disparaître. Jeudi 29 octobre, les députés ont adopté une proposition de loi visant à mieux protéger les propriétaires et leurs héritiers.



Pour comprendre les enjeux, il faut revenir sur la notion de « prescription acquisitive». Ce dispositif permet à une personne de devenir légalement propriétaire d'un terrain ou d'une maison qu'elle occupe depuis de nombreuses années, même si elle ne possède pas de titre de propriété. Cette occupation doit toutefois respecter plusieurs conditions prévues par la loi. Dans l'Hexagone, le délai de droit commun est de 30 ans.

Mais une loi adoptée en avril 2024 avait réduit ce délai à 10 ans à La Réunion, Mayotte, en Guadeloupe, Martinique, Guyane et à Saint-Martin et Saint-Barthélemy. L'objectif était alors de débloquer des situations foncières complexes, notamment lorsque des biens restent en indivision depuis plusieurs générations. Avec cette mesure, certains propriétaires et héritiers pouvaient en effet perdre leurs droits sur des terrains familiaux au profit de spéculateurs cherchant à en obtenir la propriété.

PROTÉGER LES TERRES ET LES HÉRITAGES FAMILIAUX

C'est pour mettre fin à ce risque que Jean-Philippe Nilor, député de Martinique (LFI), et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition de loi visant à rétablir le délai de 30 ans. Lors des débats, il a rappelé l'importance particulière de la terre dans les territoires ultramarins, où elle représente souvent le seul patrimoine transmis de génération en génération. Il a également dénoncé les risques de spéculation foncière, notamment à travers des déclarations mensongères ou le recours à des prête-noms pour s'approprier des terrains.

Pour les députés à l'origine du texte, il ne s'agit pas de remettre en cause la nécessité de régler les successions et les indivisions, mais d'éviter que ces difficultés administratives ne facilitent la dépossession des familles au profit de personnes ne connaissant même pas le territoire.

La proposition de loi prévoit également qu'un bien obtenu grâce à un acte de notoriété acquisitive ne pourrait plus être revendu pendant les cinq ans durant lesquels il peut être contesté, ni avant la fin d'une éventuelle procédure judiciaire.

SAINT-MARTIN PARTICULIÈREMENT CONCERNÉE

Lors des débats, la ministre des Outre-mer, Naïma Moutchou, a rappelé que le cadastre n'avait été introduit sur l'île qu'en 1975 et que le passage d'Irma en 2017 avait encore aggravé les difficultés.

Des dispositifs existent pourtant pour faciliter les démarches. En 2018, la loi Letchimy avait déjà apporté une première réponse en permettant, sous certaines conditions, aux héritiers détenant la majorité des droits de vendre ou de partager un bien sans l'accord de tous les indivisaires. Ce dispositif, prolongé jusqu'en 2038, n'est pas remis en cause par la nouvelle proposition de loi. Par ailleurs, l'ouverture de l'agence foncière en mai 2026 constitue également une étape dans la régularisation des situations de propriété. Mais pour le gouvernement, l'enjeu reste encore de trouver un équilibre entre la nécessité de débloquer les situations foncières et la protection des droits des propriétaires.

Malgré un hémicycle peu rempli, la proposition de loi a été adoptée en première lecture dans le cadre de la journée parlementaire réservée au groupe La France insoumise. 116 députés ont voté pour, 92 se sont abstenus et 4 ont voté contre ; 2 députés du Rassemblement national et 2 députés du groupe Démocrates dont fait partie le député des Îles du Nord. Frantz Gumbs, sans toutefois prendre part au débat, a cependant voté pour, comme les 13 autres députés des territoires d'outre-mer présents dans l'hémicycle (10 députés ultramarins étaient absents). Le texte doit désormais poursuivre son parcours parlementaire au Sénat avant de pouvoir entrer en vigueur. **A.B**



CARIF-OTEF : trois ans après sa création, le flop !

Créé en juin 2023 pour améliorer l'accès à la formation et mieux répondre aux besoins des entreprises, le CARIF-OTEF n'aura pas fait long feu. Miné par des manquements administratifs et budgétaires récurrents, le groupement d'intérêt public est aujourd'hui en cours de liquidation.

Inauguré en mai 2024 à Bellevue, en présence du préfet de l'époque, Vincent Berton, et du président Louis Mussington, « Saint-Martin Compétences – CARIF-OTEF » devait devenir un outil incontournable pour l'emploi et la formation sur le territoire. Derrière cet acronyme, le Centre d'Animation, de Ressources et d'Information sur la Formation (CARIF) et l'Observatoire Territorial de l'Emploi et de la Formation (OTEF) avaient pour mission de recenser les offres de formation, d'analyser les besoins des entreprises et d'accompagner les professionnels de l'emploi et de recenser le tout dans un catalogue en ligne.

UNE STRUCTURE QUI N'AURA PAS TENU SES PROMESSES

La dissolution de la structure a été votée lors de sa dernière assemblée générale le 19 août, et actée par le Conseil exécutif le 15 octobre dernier. Aux manquements aux obligations réglementaires, administratives et budgétaires, s'est ajoutée la démission du directeur au mois de juin. Si la nature exacte de ces dysfonctionnements n'est pas détaillée dans la délibération, ils auront suffi à précipiter la fin de cette structure portée conjointement par l'État et la Collectivité.

Le CARIF-OTEF comptait seulement trois agents, dont deux contractuels de la Collectivité et une salariée recrutée directement par le groupement.

La liquidation, engagée rétroactivement au 1er juillet, se poursuivra jusqu'au 31 décembre. Un liquidateur issu de la Direction régionale des finances publiques a été désigné pour régler les dettes, recouvrer les créances et solder la situation des personnels.

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale d'août, le budget prévisionnel de liquidation s'élève à 66 558 €, dont 34 500 € pour la rémunération de la salariée contractuelle, 29 832 € pour le liquidateur et 2 226 € d'indemnités pour l'agent comptable du GIP. Seule la salariée serait concernée par un licenciement, les CDD des deux autres agents arrivant à échéance au 30 septembre et 31 octobre.

Le document mentionne également un solde de 329 373,75 € au 30 juin 2026, un parc informatique évalué à 8 570 € et 110 544 € de subventions de l'État réceptionnées.

Ces chiffres ne permettent cependant pas, à eux seuls, de mesurer le coût total du CARIF-OTEF depuis sa création, ni de déterminer la part effectivement supportée par la Collectivité.

Quel montant la Collectivité a-t-elle consacré au fonctionnement du CARIF-OTEF depuis 2023 ? Quelle part du solde disponible sera effectivement récupérée, une fois les comptes apurés ? Et surtout, quels moyens supplémentaires faudra-t-il mobiliser pour assurer les missions désormais internalisées ? En effet, les missions du CARIF-OTEF doivent être reprises en interne par les services de la Collectivité. Une convention avec l'État doit en définir les modalités financières. Autrement dit, ce qui avait justifié la création d'un organisme spécifique en 2023 doit désormais revenir dans le giron de la Collectivité. **A.B**

AIR CARAÏBES
Haute en couleurs



Sint Maarten,
c'est notre côté international !

NOUVEAU — Dès le 8 janvier 2027, notre vol quotidien Pointe-à-Pitre <> Sint Maarten Princess Juliana vous ouvre tout un monde de correspondances.

POINTE-À-PITRE
SAINT-MARTIN
PRINCESS JULIANA

À partir de

199€(1) **TTC A/R**

Dont 118€ de taxes aéroportuaires(2)

En savoir plus

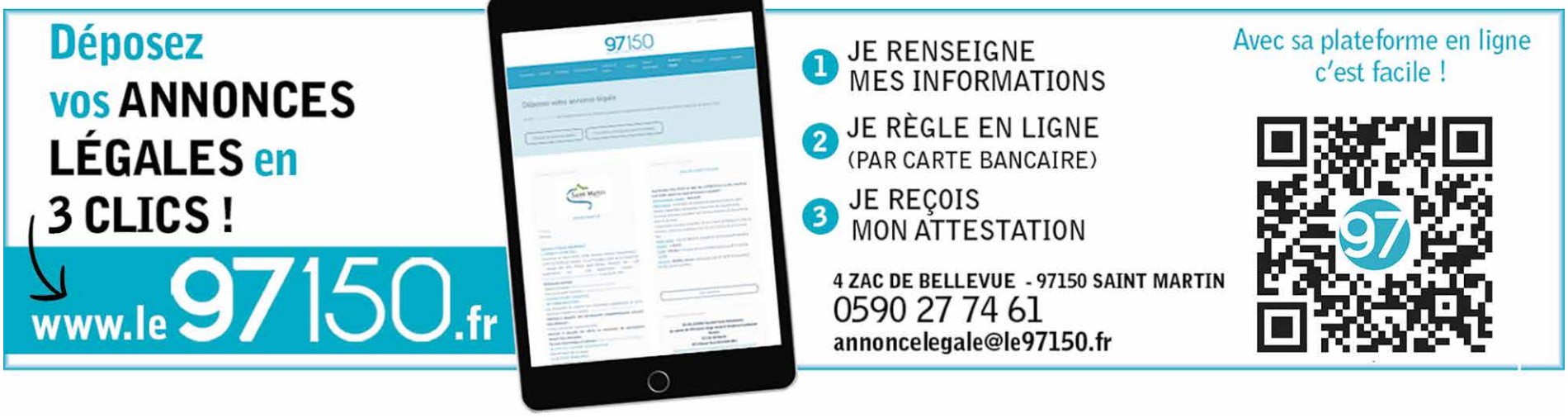
Réservations auprès d'Air Caraïbes ou de votre agence de voyages

(1) Prix TTC le plus bas garanti jusqu'au 31/12/2027 pour un billet adulte en aller-retour entre Pointe-à-Pitre et Saint-Martin Princess Juliana en Basic avec 1 bagage cabine de 5 kg (sans bagage en soute), sous réserve de disponibilité aux dates choisies. Offre disponible pour toute réservation effectuée jusqu'à 60 jours avant le départ. Prix susceptible de révision en cas de hausse du prix du carburant et/ou des taxes et redevances. Billet non remboursable, modifiable sous conditions. Voir conditions sur www.aircaraibes.com.
(2) Les taxes et redevances aéroportuaires incluses dans le tarif aller-retour sont de 117,96€ pour la liaison Pointe-à-Pitre -Saint-Martin Princess Juliana. Ces montants sont fixés par les autorités publiques et les gestionnaires d'infrastructures aéroportuaires. Air Caraïbes en assure la perception pour leur compte. Plus d'informations sur www.aircaraibes.com.

Air Caraïbes - 9 Boulevard Daniel Marsin - Parc d'activités la Providence - 97139 LES ABYMES GUADELOUPE (FWI) - www.aircaraibes.com - SA à Conseil d'administration au capital social de 52 607 568 € - RCS PTP 414 800 482.

aircaraibes.com

LEONSLEONS



Trafic de stupéfiants : condamnations plutôt clémentes pour trois prévenus

Leur première audition devant le tribunal, en comparution immédiate, remonte à un mois et demi (voir notre édition du 22 septembre). Ils encouraient chacun une peine pouvant aller jusqu'à dix ans d'emprisonnement

Bref rappel des faits : c'est en effectuant un banal contrôle routier à Saint-Barthélemy que les gendarmes avaient procédé à l'arrestation de trois hommes impliqués dans un trafic de stupéfiants. Parmi eux se trouvait un toxicomane notoire au lourd passé judiciaire, un individu qui d'emblée affirmait ses regrets de s'être laissé entraîner dans cette affaire, et un troisième homme plus jeune qui semblait moins impliqué. Toujours est-il qu'ils comparaissaient tous les trois devant le tribunal pour transport, acquisition, détention, offre ou cession, et emploi non autorisés de stupéfiants.

UN TRAFIC QUI TUE

Après une mise en détention provisoire en Guadeloupe, ils étaient donc de retour devant le juge de Saint-Martin vendredi dernier, et c'est après une séance particulièrement longue (11h30 / 17h30) qu'ils ont pu enfin savoir le sort qui leur était réservé. Des éléments nouveaux sont apparus, et les langues se sont déliées, à tel point que celui qu'on pensait être le chef de la bande s'est révélé beaucoup plus fragile qu'il n'y paraissait (une impression due sans doute à son état de santé précaire suite à son sevrage forcé).

Certains éléments du dossier ont permis d'établir que le deuxième prévenu n'était pas aussi innocent qu'il en avait l'air puisque celui-ci logeait les deux autres moyennant un loyer exorbitant tout en profitant du carnet d'adresses du premier pour faire son petit business de vente de drogue à des particuliers. Quant au troisième, il suivait le mouvement en arrondissant ses fins de mois grâce à la même méthode.

« ILS ONT FAIT LEUR BEURRE »

C'est ce qu'a déclaré celui dont ont profité les deux autres, révélant également que si effectivement ils étaient consommateurs et revendeurs, ce petit trafic n'avait rien d'une affaire de grand banditisme international. Les avocats de la défense ont tenté en vain de prouver la nullité du dossier à cause de certaines irrégularités durant les gardes à vue, et à propos de détails concernant la perquisition qui avait permis de retrouver des matières illicites et de l'argent en espèces. De même, la validité des tests réalisés sur les produits saisis a été mise en cause par la défense.

Mais rien n'y a fait et le Ministère public a tout rejeté en bloc insistant sur le fait que l'on avait affaire à un trafic qui tue. Madame la Procureure de la République a finalement réclamé des peines de deux à quatre ans de prison, donc beaucoup moins que le maximum qui était à craindre. Après une longue délibération, le tribunal a rendu son verdict : deux des trois coupables ont été condamnés à une peine de 36 mois d'emprisonnement dont douze avec sursis (et l'obligation de se soigner pour l'un des deux), et 18 mois dont six avec sursis pour le troisième. Comme le veut la formule consacrée, ils ont dix jours pour interjeter appel du jugement.

JMC



13 610 votes pour le drapeau de Saint-Martin !

Du 14 au 21 octobre, la population s'est mobilisée pour le drapeau de Saint-Martin : 13 610 votes ont été enregistrés sur www.mysaintmartin-flag.com. Même si l'on pouvait voter plusieurs fois, cela témoigne d'une belle participation.

La création du drapeau entre donc dans sa 4e et dernière phase. Comme prévu dans le cahier des charges, les votes seront convertis en points, avec une notation sur 20, et intégrés au score des finalistes. Le jury rencontrera ensuite les trois finalistes ayant obtenu les meilleurs scores pour échanger sur leur projet. Viendra ensuite la partie administrative et l'adoption au conseil territorial.

Le communiqué de la Collectivité n'indique pas les préférences des votants… le suspense reste donc entier.

Cancer : le dépistage continue

Bien que les animations du mois d'octobre en faveur de la lutte contre le cancer du sein soient terminées, le dépistage continue. Le service de promotion en santé de la Caisse générale de la Sécurité Sociale de la Guadeloupe en collaboration avec l'ARS, la Collectivité de Saint-Martin et des professionnels de santé, organise des journées d'information et de dépistage en ce début novembre.

Outre le cancer du sein, ces journées seront également consacrées au cancer du col de l'utérus ou au cancer colorectal. Les professionnels de santé seront présents le mercredi 4 novembre, de 8h à 14h, à la Maison de la Solidarité et des Familles à Quartier d'Orléans (11, rue Coralita), puis le jeudi 5 novembre, toujours de 8h à 14h, à la PMI de Concordia (10, rue Mont Carmel).

Ces dépistages, gratuits pour tous, permettent de détecter d'éventuelles anomalies à un stade précoce et d'augmenter ainsi les chances de guérison. Une bonne occasion de faire le point sur sa santé, car en matière de cancer, la prévention et le dépistage restent les meilleurs alliés !

4e édition du St Martin JAZZ Festival

Présenté par l'association « La Bonne Note » et organisé par Paul Emmanuel, cet événement est devenu incontournable dans le paysage musical saint-martinois.



L'affiche est prometteuse et elle nous réserve de bien belles surprises ainsi que des moments où la qualité sera au rendez-vous à n'en pas douter. Lors d'une conversation au milieu des guitares et des basses qui trônent dans sa salle de répétition, Paul Emmanuel nous en dit suffisamment pour mettre l'eau à la bouche… ou plutôt la musique à l'oreille. En effet, à y regarder de plus près, les musiciens qui seront présents pour constituer le band « Jazz-Funk Ensemble » qui accompagnera le maître des lieux sont loin d'être des amateurs.

Paul Emmanuel (qu'on ne présente plus) à la basse et son fils Ali au saxophone seront sur scène avec Andrew Dorsett, un Antiguais, ancien camarade de classe de Paul du temps où il étudiait la musique à Boston, Evan Amatojais, un Surinamien, qui fut son élève il y a quatre ans, et Stéphane Apianai, un de ses compatriotes, qui enseigne désormais côté hollandais. Ajoutons à cela le Saint-Martinois Anthony Steele qui a lui aussi étudié à Boston. Voilà pour l'orchestre auquel il faut ajouter les deux chanteuses Tyra et Illismo (qui fera le déplacement depuis Orlando pour l'occasion). Cerise sur le saxo : le guitariste Carlyle Barriteau et sa troupe seront là aussi, et ce n'est pas rien quand on sait qu'ils sont les musiciens officiels de Chaka Khan (rien que ça). Et puis bien sûr Winston Maccow, la tête d'affiche du festival, qui viendra accompagné des meilleurs virtuoses que compte actuellement le monde du jazz.

LE JAZZ, C'EST CLASSE !

D'ailleurs, Paul Emmanuel est intarissable dès qu'on lui parle de ce genre musical qu'il affectionne tout particulièrement. Il explique que son engouement pour le jazz est né alors qu'il écoutait la radio en étant jeune. Louis Armstrong, Duke Ellington et Miles Davis, entre autres, ont forgé son oreille et sa sensibilité à tel point qu'il a souhaité très tôt consacrer sa vie à cet art dont il parle avec une émotion non feinte qui lui fait briller les yeux encore aujourd'hui. « Le jazz, c'est classe !» nous dit-il, et personne n'a envie de le contredire tellement c'est vrai. Pour ceux qui en douteraient encore, le seul moyen de vérifier, c'est de se rendre au St Martin JAZZ Festival qui se tiendra sur le front de mer de Marigot dimanche 8 novembre entre 18h30 et 21h30. L'entrée est gratuite, car musicalité rime souvent avec générosité.

SAINT-MARTIN TERRE DE JAZZ

Il est à noter d'ailleurs que Saint-Martin est particulièrement attaché à cette musique que certains pourraient trouver démodée ou trop compliquée à comprendre. Sur la Friendly Island, on peut choisir de se rendre à de nombreux endroits où la musique est jouée live que ce soit du reggae, du zouk, du rock, du blues, de la country, ou encore du gospel, ou des musiques plus traditionnelles, le jazz n'est jamais très loin et il y aura toujours quelques musiciens pour nous rappeler qu'il existe et qu'il vit bien au-delà des modes et des courants plus ou moins éphémères.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce n'est pas une musique élitiste (du moins pas toujours) et ce genre musical cohabite sans problème avec les autres, la tolérance étant de mise dès que les premières notes de musique se font entendre, n'en déplaise au chanteur jazzman français Claude Nougaro qui affirmait ironiquement : « Quand le jazz est là, la java s'en va ». En musique, il y a de la place pour tout le monde, et ce n'est pas Paul Emmanuel qui dira le contraire. **JMC**

Mariage ou PACS ? Les couples font leur choix

Alors que le mariage est à nouveau tendance dans l'Hexagone (+1,4 %), sur le territoire, seulement 107 mariages ont été célébrés en 2025. Un chiffre en nette diminution (-14 %) par rapport à l'année précédente, où 124 couples avaient convolé en justes noces.

Après une embellie en 2024 (+7 %), les amoureux semblent donc moins pressés de se passer la bague au doigt. On est également loin du record de 2021, année où 128 couples s'étaient dit « oui ». À Saint-Martin, le mariage ne semble donc plus être une priorité !

Selon le service de l'état civil de la Collectivité de Saint-Martin, le pacte civil de solidarité (PACS), lui, continue de séduire. En 2025, 41 couples ont choisi cette formule, soit une légère hausse de 2 % par rapport à 2024, après une baisse de 13 % l'année précédente. Une tendance qui contraste avec celle de l'Hexagone, où le nombre de PACS n'avait progressé que de 0,3 % entre 2023 et 2024. Plus souple et moins cérémonieux, il semble donc tirer son épingle du jeu. Reste à savoir si les couples privilégient la simplicité administrative ou s'ils préfèrent tout simplement économiser sur la robe, les alliances et le repas de mariage !

L'étude ne précise cependant pas combien de divorces ont été prononcés au cours de ces années. Dommage, cela aurait permis de savoir si, à Saint-Martin, les histoires d'amour finissent toujours aussi bien qu'elles commencent !





La tournée de Mimi

POUR VOS BONNES SOIRÉES ANIMÉES...

NOWHERE SPECIAL (Simpson Bay)
Le Rum Bar & Restaurant vous attend à ses soirées, le jeudi 'Ladies Night' avec Roxsy & KRG Band et Dj Siw'Roo, vendredi 'Block Party' avec les Dj's Blaze, Sexer, Smudge, Siw'Roo, Kenzz & Joseph (drums), samedi 'Special Saturday' avec Royalty & Krg Band & Dj's, et dimanche 'Sunday Madness' avec les Dj's Siw'Roo, Kembe, Blaze, Thonyy, & Joseph (drums),

AU MADISON (Maho Plaza)
Le Bar-Karaoké sur des notes de 'Music, Cocktails & Fun' est à nouveau ouvert tous les soirs (sauf lundi) de 19h à 3h pour vos soirées festives,

AU CAPTAIN FRENCHY (Grand Case)
Le Beach-Restaurant vous propose tous les dimanches sa 'Beach Party' dès 20h avec les Dj's Blaze, Classy D, Tryss, entre autres…

AU SOGGY DOLLAR (Simpson Bay)



Le Bar-Club vous invite à ses soirées dès19h, mardi 'Latin Night' avec Latin Sugar Band & Dj Euro, mercredi 'Ladies Night' avec Dj Em, jeudi 'Throwback' Dj Mike & Wakstala, vendredi 'Fridaz Party' Dj Boss et Em, samedi 7/11 'Signature Dj Em, et dimanche la Reggae Night' avec Percy Rankin et Bunfire Band & Dj Flexx,

AU JAZZ SPOT (Marigot)
Ce Beer-Bar situé sur la Marina Royale vous propose les mercredis dès 20h son 'Karaoké' avec Dj Frantz, le jeudi & vendredi 'Soul-Jazz' avec différents invités, le samedi 7/11 dès 21h sa soirée 'Live Jazz' avec la chanteuse Essynce et le dimanche 'Smooth Jazz' dès 18h30,

AU TORTUGA
(Maho Beach)
Le Bar-Restaurant organise des soirées musicales dès 18h, le mardi 'Ladies Night' avec la chanteuse Cyndel, mercredi Caribbean Night' avec Jérémy Huot, le jeudi avec la chanteuse Sol, vendredi avec Shantilla, samedi Gianfranco, dimanche The Mojitos 'Havana Night', puis le lundi avec Michellee Parris,

MARY'S BOON RESORT (Simpson Bay)



Le Beach-Restaurant vous propose 7/7 son Lunch & Dinner, avec 'Specials Every Day', le samedi 7/11 'SEXY Saturday' dès 12h avec Dj Sigma, puis le dimanche 8/11 la 'Blender Bike' pour les cocktails, et la 'Beach Party' avec Dj Gringo de 13h à 18h.

AU BUCCANEER (Simpson Bay)
Le Bar-Restaurant vous invite à ses animations '', samedi pour du 'Reggae' avec Percy & son Band, et dimanche 'Classic Rock' dès 17h avec Lee-Gianfranco,

AU GRAND ST MARTIN (Marigot)
Le Bar-Restaurant vous accueille tous les jours pour le Lunch, avec ses nombreux plats spéciaux en plus de la carte, et vous rappelle ses rendez-vous Football sur grand écran avec le retour de la Champion's League le 3/11 à 16h Villareal/Paris SG, puis le 4/11 à 13h45 Athènes/Réal et 16h Lens/Côme,

HUPPEL THE PUB (Simpson Bay)



Le Sports & Music Bar lundis 'vous rappelle tous les vendredis dès 20h sa soirée 'Karaoké' avec Greg, puis tous les lundis dès 20h du Rock-Soul' avec le groupe Melting Pot & invités, et le jeudi 5 novembre le concert du groupe 'The Famous Bankie Banx' dès 19h, Notez également tous les jours sur 4 écrans vos RDV sportifs et tous les matches de Football Champion's League & Championnats Européens,

AU KARAKTER (Simpson Bay)
Le Beach-Bar-Restaurant qui est ouvert du mardi au dimanche à partir de 10h, vous propose de retrouver son 'Adeeptive Sundays' le dimanche 8 novembre dès 15h avec les Dj's Leo, Mister T & Nicolas Barcel.

AU RENDEZ - VOUS (Porto Cupecoy)



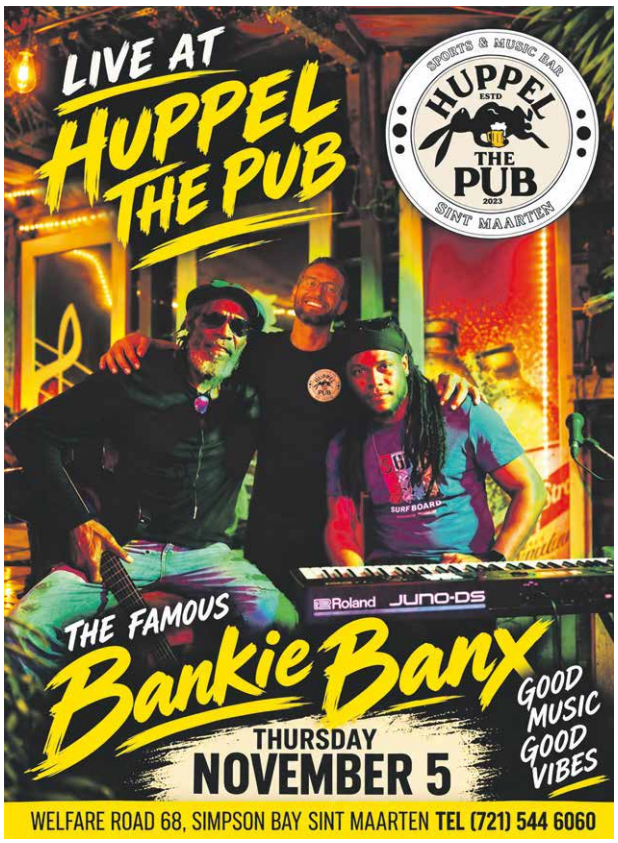
Le Bar-Restaurant vous attend tous les vendredis à son dîner concert avec Alfrédo de 18h30 à 21h30 et le dimanche à son 'Jazz Lunch' de 13h à 16h avec une dizaine de musiciens,

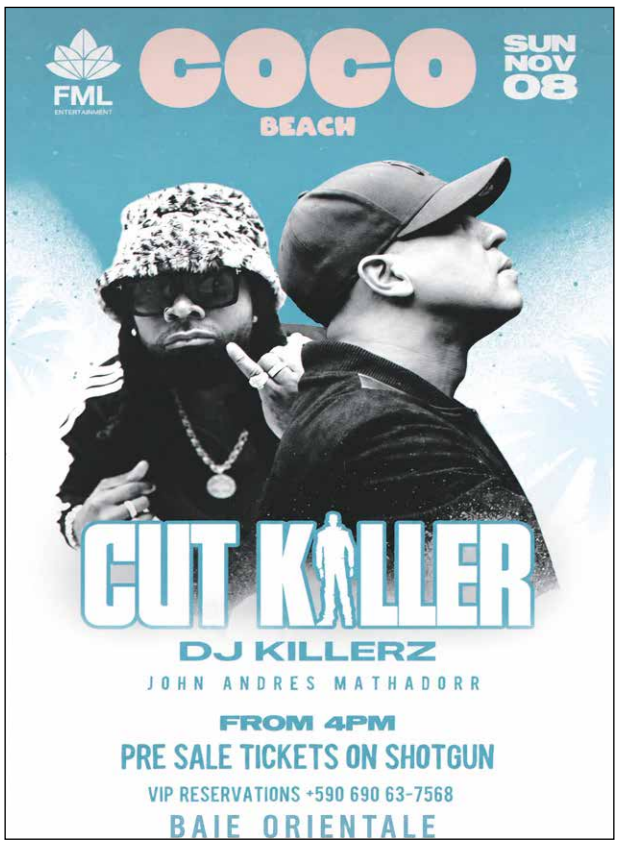
AU LOTUS CLUB (Simpson Bay)



Le Night-Club vous propose, tous les mercredis sa 'Ladies Night Party' avec les Dj's Perfect, Wikked & Kembe, vendredi 6/11 la soirée 'About LAst Night avec les Dj's Wikked, Blawe & Perfect, et le samedi 7/11 sa 'Hip Hop SAturdqy', avec les Dj's Prince, Blaze & Kembe,











La tournée de Mimi

AU SINT MAARTEN YACHT CLUB (Simpson Bay)
Le Bar-Restaurant vous invite à ses 'Live Party' dès 18h le mardi le duo Ama, mercredi Gianfranco chanteur-guitariste, jeudi Eduardo, vendredi Cedric, samedi divers invités, et dimanche Jo & Cyndel.

AU NARUTO (Simpson Bay)
Le Bar/Restaurant vous propose tous les mercredis sa soirée 'Live Music' avec le chanteur & saxo Stephan Apianai de 20h à 22h,

AU RED PIANO (Pelican Key)



Le Piano-Bar vous attend tous les soirs de 20h à minuit avec l'excellent Duo Cliff guitare-saxo et Susan chanteuse-pianiste jusqu`au 29/11 et les lundis pour la 'Church on Monday' avec Roxsy & KRG Band dès 21h, puis Dj Nachum de 24h à 2h,

AU 3 ANGLE (Simpson Bay)
Le Sports-Bar vous invite tous les mercredis à sa soirée 'Classic Rock' dès 20h avec Ronnie & Lee, puis vendredi 'Disco/Funk' dès 20h Dj Nico, et 7/7 pour les retransmissions sportives sur 3 écrans. Ronny-Lee

AU COCO BEACH (Baie Orientale)
Le Beach-Bar-Restaurant est ouvert tous les jours et vous annonce que sa prochaine grande Beach Party est prévue le dimanche 8 Novembre avec les DJ's Killerz et Mathadorr et en Guest DJ CUT KILLER,

AU BIKINI (Baie Orientale)
Le Beach-Bar-Restaurant qui est ouvert tous les jours au Lunch & Dinner, vos rappelle tous les dimanches de 14h à 17h la présence de Dj Ghast pour l'animation musicale,

A L'ALOHA (Baie Orientale)
Le Beach-Bar-Restaurant vous annonce le retour tous les dimanches de sa 'Tea Dance Party' avec DJ,Alex,

LE LIVING ROOM (Porto Cupecoy)



Ce Bar-Restaurant sur la place Porto de Cupecoy est ouvert du lundi au dimanche de 17h à 1h, pour vous proposer une savoureuse cuisine Provençale & Catalane avec son chef Stéphane, ainsi que profiter en fin de semaine des animations avec dès 21h et de la Dinner Party le samedi avec Dj Barcel,

AU RATAFIA (Cupecoy)
Le Bar-Club situé face à l'entrée de Porto de Cupecoy, vous annonce le vendredi 6/11 avec Dj nicolas Barcel et le samedi 7/11 avec Dj Lucas,

A RAINFOREST (ST Maarten)
Avec sa magnifique vue panoramique, profitez également des animations, comme le samedi 7 novembre pour la 'Panorama Session' avec les Dj's Malandra, Peter Sweet & Soleben,

AU YELLOW SUB (Baie Orientale)
Le Beach-Bar-Restaurant vous rappelle son concert (Reggae-Soul-Latino), tous les dimanches de 19h à 22h avec Rémo & Bonfire Band,

L'OASIS (Oyster Pond)
Le Restaurant vous attend tous les jeudis à 'After Work' dés 18h avec Jean Michel guitare-chant.

AU HOLE IN THE WALL (Maho Plaza)
Le Bar-Concert vous propose du 'Pop-Rock-Funk-Jazz-Soul' dès 19h30 tous les soirs, avec Cédric-Fredo, Shantilla, Squall, Bobby-Gianfranco, Stephan-Gordon, Amin-Sol, Livin high & Karaoké entre autres.

AU FAT'S TONY
(Cupecoy)
Le Bar-Grill vous propose en animations musicales, tous les mardis 'Steak Night' avec Nacio Sutton joueur de 'Steelpan', les jeudis avec 'Chocolate Sax', les vendredis-samedis différents invités et le dimanche la 'Country Night' avec la chanteuse Enora,

AU SANDBAR
(Beacon Hill)
Le Bar-Restaurant qui est ouvert 7/7 (Lunch & Dinner), vous propose tous les vendredis 'Reggae Music' de 18h à 22h avec Percy Rankin, et tous les samedis dès 18h 'Golden Hour Jazz' avec Connis & Friends (Saxophone Vibes).



THÉÂTRE LA CHAPELLE

SPECTACLES A L'AFFICHE

Nicolas Ribs est une figure incontournable de la magie ! Dans son one man show, il présente une magie moderne et intéractive. Aussi drôle que magique vous passerez un moment inoubliable et fantastique.



Mandrake d'or 2023
Finaliste dans America's got talent
Demi-finaliste dans
la France a un incroyable talent



Vous rêvez de monter sur scène? Cette expérience est pour vous! Venez présenter une reprise, un texte de votre composition, ou ou quelque chose entre les deux! Le temps d'un soir, la scène est à vous...

INFOS ET BILLETTERIE
WWW.THEATRESXM.FR

Billetterie ouverte tous les soirs de 18h à 19h


WELCOME
TO Fabulous
VEGAS
SINT MAARTEN
THIS THURSDAY
X 10 POINTS !!!
YOU EARN 10 TIMES
YOUR POINTS
VEGAS CASINO - COLE BAY - SINT MAARTEN
WWW.STARZCASINOS.COM I @STARZCITYGROUP
QUVERT 7/7 - 24H /24H